



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE DE LA REUNION**

**SOUS PREFECTURE DE SAINT-PIERRE**

Bureau de la Réglementation  
Extrait d'Acte

Saint-Pierre, le 08 mars 2005

N° 000320 SP/BR

**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LOTISSEMENT KAILASSAS »**

-----ooOoo-----

**EXTRAIT D'ACTE D'ASSOCIATION**

-----ooOoo-----

A été constitué, lors de l'assemblée générale du 17 février 2005, l'Association Syndicale Libre du « Lotissement Kaillassas » (réf. Loi du 21 juin 1865) dont le siège social est fixé au 1 rue des Kaillassas – Ligne des Bambous – 97432 RAVINE DES CABRIS.

**BUT :**

L'Association Syndicale a pour objet la propriété, l'extension, la gestion, l'administration, la police et l'entretien de la voirie, des espaces libres, des parkings, des espaces verts, des réseaux de toute nature et, généralement, de tous ouvrages d'équipements d'intérêt commun, appartenant aux syndicataires ou à l'Association Syndicale, elle même, jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public.

Pour le Sous-Préfet  
Le Chef de bureau

**BUREAU :**

Président : Daniel BERNAJUSANG

Trésorier : Julien LEVECQ

Secrétaire : Martine HUCHET

Jean-Jacques VANHAMME